



3.1 – V2

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES – CATÉGORIE B

FORMATION THÉORIQUE

PERMIS EXPRESS vous propose des cours théoriques en ligne et en présentiel, sans enseignant.

L'ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN LIGNE

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur). Les horaires sont libres.

Les cours sont interactifs.

L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des tests d'évaluation en présentiel de renforcer les besoins.

1. Des cours thématiques vous sont proposés et portent sur :

Les règles de circulation routière (signalisation routière, vitesse, position sur la chaussée, arrêt et stationnement, croisement et dépassement) ;	Les Premiers Secours (règles de comportement en cas d'accident) ;
Le Conducteur (vigilance, perception, déficiences du conducteur, risques sur la conduite) ;	Prendre et Quitter le Véhicule (précautions et vérifications en quittant le véhicule, la position de conduite) ;
La Route (réglementation et comportements de conduite cas de visibilité ou adhérence réduite, de conditions dégradées et sur autoroute) ;	La Mécanique et les Équipements (entretien du véhicule, les éléments de sécurité et de dépannage élémentaires, les commandes, accessoires/témoins, pneumatiques) ;
Les Autres Usagers (vulnérables, motos, véhicules lourds transport en commun, d'intérêt général) ;	La Sécurité du Passager et du Véhicule (l'installation des enfants et des adultes, équipements de sécurité du véhicule)
Les Notions Diverses (documents administratifs, permis à points, infractions/sanctions, transport de passagers et chargement) ;	L'Environnement (l'utilisation du véhicule et le respect de l'environnement).

2. Des séries thématiques.
3. Des examens blancs conforme à l'examen du code de la route.
 - Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
 - Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
 - Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.



3.1 – V2

L'ORGANISATION DES COURS THÉORIQUES EN PRÉSENTIEL

L'auto-école organise des cours thématiques. Les thèmes sont identiques au cours en ligne. Des tests d'évaluation sont également organisés à l'auto-école avec des supports DVD, sans enseignant. Ce sont des séries de 40 questions portant sur l'ensemble des règles du code de la route et sont conformes à l'épreuve théorique générale.

Les cours thématiques sont proposés le samedi de 12H00 à 14H00.

Les tests sont organisés :

- Le lundi de 16H00 à 19H0
- Du mardi au vendredi de 10H00 à 13H00 et de 16H00 à 19H00
- Le samedi de 10H00 à 14H00.

L'ORGANISATION DES COURS PRATIQUES

Pour débuter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret de formation dématérialisé.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Pour aborder les 4 compétences générales de la formation, les cours se déroulent en agglomération, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Ø Les cours pratiques sont individuels.

Ø Ils sont proposés du lundi au samedi de 8H00 à 20H00

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une **régularité des leçons de conduite**. Un rythme de 2 heures par semaine est proposé pour une meilleure efficacité.

Des **bilans de compétences** seront effectués au cours de la formation et un **examen blanc** avant une proposition de date d'examen.

Ces informations sont lisibles et imprimables sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/seine-saint-denis/villepinte/cer-ballanger>

Dans la rubrique « documents utiles ».